Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 32

OBJET :

Présentation du rapport d'activité 2021 du Syndicat mixte Orge Yvette Seine pour l'Electricité et le Gaz (SMOYS)

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 17 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le dix novembre deux mille vingt-deux, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Vannina ETTORI (présente à 19h20, à partir du point n° 3), Adjoints au Maire, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (présent à 19h37 à partir du point n° 5), Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, M. Alexandre DUMONT, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Dominique RENONCIAT, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT (présente à 19h18, à partir du point n° 2), M. Gérard BOUTHIER, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO (présente à 19h18, à partir du point n° 2), M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, Mme Claire CHARANSONNET, M. Romain SARRASIN, M. Bernard TARKALI, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
Mme Jocelyne FALCONNIER donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
Mme Audrey WACQUIEZ donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE
M. Bernard NUSBAUM donne pouvoir à Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul REGEASSE

Reçu en préfecture
le 21/11/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20221117-lmc17022H1-DE

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N° 2022/11/361

OBJET : **Présentation du rapport d'activité 2021 du Syndicat mixte Orge Yvette Seine pour l'Electricité et le Gaz (SMOYS)**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-39,

CONSIDERANT qu'il est fait obligation au président d'un établissement public de coopération intercommunale d'adresser aux maires de chaque commune membre, tous les ans, un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif,

VU le rapport d'activité pour l'année 2021 du Syndicat mixte Orge Yvette Seine pour l'Electricité et le Gaz (SMOYS),

Le Rapporteur entendu,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

PREND ACTE de la communication dudit rapport lors de sa séance du 17 novembre 2022.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

Olivier CLODONG

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le **21/11/2022**
et de la publication le **21/11/2022**
Le Maire,

Reçu en préfecture
le 21/11/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20221117-lmc17022H1-DE